SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

Pays d'art et d'histoire, Pôle touristique

24 avenue de Verdun BP 90100 - 72 404 La Ferté Bernard
Tél. : 02.43.60.72.77 - Fax : 02.43.71.42.38 - Mèl : perche-sarthois@orange.fr

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Web : www.perche-sarthois.fr
Facebook : https://www.facebook.com/perchesarthois

SOMMAIRE

1/ Carte d'identité du Pays du Perche sarthois

1.1 Le territoire ….....p4
1.2 Les adhérents ….....p5
1.3 Les missions statutaires ….....p5
1.4 Les membres ….....p6
1.5 Le Conseil de développement ….....p7
1.6 Les ressources humaines ….....p7
1.7 Le budget ….....p7

2/ Bilan des activités 2016

1ère partie – Pays d'art et d'histoire

1.1 Actions de sensibilisation des populations locales ….....p8
1.2 Actions éducatives ….....p12
1.3 Inventaire du patrimoine ….....p14
1.4 Communication ….....p14

2ème partie – Tourisme

2.1 Actions de communication et de promotion ….....p16
2.2 Soutien à l'économie touristique locale ….....p17
2.3 Développement de l'offre « randonnées » ….....p18
2.4 Commercialisation des journées découvertes du Pays du Perche sarthois ….....p19
2.5 Qualité des prestations et diversification des offres ….....p20

3ème partie - Environnement et Cadre de vie

3.1 Développement des circuits alimentaires de proximité ….....p21
3.2 Réflexion autour de la transition énergétique ….....p22
3.4 Accompagnement de projets locaux respectueux de l'environnement ….....p22

4ème partie - Les procédures contractuelles

4.1 Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural ….....p23
4.2 Le programme européen Leader ….....p23
4.3 Le contrat de plan État-Région 2015-2020.....p26
4.4 La politique territoriale régionale.....p27

5ème partie - Vie du Conseil de Développement.....p29

1/ Carte d'identité du Pays du Perche sarthois

(au 1er août 2016)

1.1 Le territoire

Le Pays du Perche Sarthois, c'est :

- 6 Communautés de communes
- 87 communes (commune nouvelle Tuffé Val de la Chéronne)
- 84 263 habitants *(population municipale 2013)*
- 1458 km²
- 58 hab./km²



1.2 Les adhérents

Le Pays du Perche Sarthois est un syndicat mixte ouvert, composé des collectivités suivantes :

- Communauté de communes Maine 301 : 8 580 habitants / 10 communes (Beaufay, Bonnétable, Briosne les sables, Courcemont, Courcival, Jauzé, Nogent le Bernard, Rouperroux le Coquet, Saint Georges du Rosay, Terrehault)

- Communauté de communes du Pays Bilurien : 7 213 habitants / 8 communes (Bouloire, Coudrecieux, Maisoncelles, Saint Mars de Locquenay, Saint Michel de Chavaignes, Thorigné sur Dué, Tresson, Volnay)

- Communauté de communes du Pays Calaisien : 9 877 habitants / 14 communes (Bessé sur Braye, Cogners, Conflans sur Anille, Ecorpain, Evaillé, La Chapelle Huon, Marolles Lès Saint Calais, Montaillé, Rahay, Saint Calais, Saint Gervais de Vic, Sainte Cérotte, Sainte Osmane, Vancé)

- Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois : 23 420 habitants / 15 communes (Ardenay sur Merize, Connerré, Fatines, Le Breil sur Merize, Lombron, Montfort le Gesnois, Nuillé le Jalais, Saint Célerin, Saint Corneille, Saint Mars la Brière, Savigné l'Evêque, Sillé le Philippe, Soulitré, Surfonds, Torcé en Vallée)

- Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise : 25 148 habitants / 25 communes (Avezé, Beillé, Boëssé le Sec, Bouër, Cherré, Cherreau, Cormes, Dehault, Duneau, La Bosse, La Chapelle du Bois, La Chapelle Saint Rémy, La Ferté-Bernard, Le Luart, Préval, Prévelles, Saint Aubin des Coudrais, Saint Denis des Coudrais, Saint Martin des Monts, Sceaux sur Huisne, Souvigné sur Même, Tuffé Val de la Chéronne (Tuffé + Saint Hilaire le Lierru), Théligny, Villaines la Gonais, Vouvray sur Huisne)

- Communauté de communes du Val de Braye : 10 025 habitants / 15 communes (Berfay, Champrond, Courgenard, Dollon, Gréez sur Roc, Lamnay, Lavaré, Melleray, Montmirail, Saint Jean des Echelles, Saint Maixent, Saint Ulphace, Semur en Vallon, Valennes, Vibraye)

- Conseil départemental de la Sarthe

1.3 Les missions statutaires

Le syndicat mixte a pour objet toute réalisation concourant au développement du Pays du Perche sarthois et en particulier :

- tout ce qui contribue au développement et à la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire
- la mise en œuvre et le renouvellement de la Charte de territoire
- l'exercice des activités d'études, d'animation, de coordination et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, touristiques, sportifs, environnementaux, culturels et sociaux d'intérêt collectif prévus par la Charte de territoire
- la conclusion avec l'Union européenne, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental ou avec tout autre partenaire, de conventions ou de contrats permettant la mise en œuvre des programmes d'aménagement et de développement durable.

Dans ce cadre, il assure sur son périmètre d'intervention, la cohérence et la coordination des actions d'aménagement et de développement durable du territoire en liaison avec les Communautés de communes.

Pour accomplir ses missions, le syndicat mixte s'appuie sur les réflexions, propositions et avis du Conseil de développement.

Les agents du Perche Sarthois assurent des missions d'accompagnement aux porteurs de projets publics et privés pour la définition ou la mise en œuvre de leurs projets. Ces interventions peuvent s'intégrer à des actions liées aux politiques contractuelles ou relever des missions statutaires du Pays du Perche Sarthois.

1.4 Les membres

Il est administré par un comité syndical de 106 représentants, élus par chacun des organes délibérants des collectivités adhérentes et répartis en deux collèges comme suit :

Collectivités membres	Nombre de représentants	Nombre de voix
Collège des Communautés de communes	**98**	**98**
Pays Bilurien	9	9
Maine 301	11	11
Pays Calaisien	15	15
Val de Braye	16	16
Pays des Brières et du Gesnois	18	18
Pays de l'Huisne Sarthoise	29	29
Collège du Conseil départemental	**8**	**16**
Total	**106**	**114**

Le Bureau est composé de 15 membres, dont la composition est la suivante :

Président	Philippe Galland, élu le 27 janvier 2016
Vice-présidents	Brières et Gesnois : Christophe Chaudun
	Huisne sarthoise : Jean-Carles Grelier
	Maine 301 : Géraldine Vogel
	Pays Bilurien : Jean-Marie Bouché
	Pays Calaisien : Jean-Loup Harmand
	Val de Braye : Gérard Clément
	Conseil départemental de la Sarthe : Marie-Thérèse Leroux
Membres	Brières et Gesnois : Christine Marchand
	Huisne sarthoise : Willy Pauvert
	Maine 301 : Alain Bidault
	Pays Bilurien : Jean-Claude Godefroy
	Pays Calaisien : Jacques Lacoche
	Val de Braye : Jean-Marc Blot
	Conseil départemental de la Sarthe : Françoise Lelong

Christian Pottier, Président du Conseil de Développement, est invité aux réunions du Bureau.

Il existe trois commissions de travail :
- Politiques contractuelles
- Tourisme, Culture et Patrimoine
- Environnement et Cadre de vie

1.5 Le Conseil de développement

Le Conseil de développement représente l'instance consultative, une force de propositions et d'initiatives, une expression de la démarche participative. Il constitue à la fois un lieu de débat, un laboratoire d'idées et un organe de propositions à soumettre à la décision des élus. L'instance rassemble à l'échelon du territoire, les représentants de la société civile, les forces vives des secteurs socioprofessionnels et les représentants des associations. Il a toute latitude, sur des territoires étendus, pour organiser des modes de concertation et d'expression de la société civile, favorisant l'expression des problématiques de proximité.

Le Conseil de développement par son action contribue :

- au renforcement des liens entre la société civile et les politiques
- à l'animation, l'information et la sensibilisation des acteurs locaux du territoire
- à la production de connaissances immatérielles et à la production d'outils d'aides à la décision
- à la consolidation, voire à la création de réseaux d'acteurs locaux
- à la promotion d'un développement durable et solidaire

Le Conseil de développement a été créé en janvier 2002. L'instance actuelle, élue le 3 avril 2013, est composée de 35 membres, représentant 4 collèges : acteurs économiques ; acteurs artistiques, éducatifs et culturels ; acteurs associatifs ; acteurs du secteur sanitaire et social. Le Président est Christian Pottier.

1.6 Les ressources humaines

L'équipe compte sept agents permanents :

- Emilie Boulay, secrétaire comptable
- Vanessa Chollet, directrice
- Lauréanne Gasnier, chargée de mission Service éducatif
- Julien Hardy, chargé de mission Inventaire du patrimoine
- Sylvie Lemercier, animatrice du patrimoine
- Grégory Pottier, chargé de mission Tourisme
- Pierre-Jean Salinesi, chargé de mission Développement territorial

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire fait appel à des guides-conférenciers, sous vacations, pour renforcer l'équipe lors des actions menées (animations du service éducatif et visites guidées).

1.7 Le budget

Section de fonctionnement

Le résultat 2015 en opérations réelles était le suivant :

- dépenses : 468 464,24 €
- recettes : 489 713,66 €

En intégrant l'excédent 2014 de 11 557,31 €, le résultat 2015 fait apparaître un excédent de 32 806,73 €.

Section d'investissement

Le résultat 2015 en opérations réelles était le suivant :

- dépenses : 23 446,82 €
- recettes : 23 977,00 €

En intégrant l'excédent 2014 de 30 124,47€, le résultat 2015 fait apparaître un excédent de 30 654,65 €.

2/ Bilan des activités 2016

1ère partie – Pays d'art et d'histoire

Le Perche sarthois a été labellisé Pays d'art et d'histoire en 1998. Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national, d'échanges, d'expériences et de savoir-faire qui bénéficie d'une renommée nationale. Les engagements du Perche Sarthois portent sur les points suivants :

- accueillir le public touristique en mettant à sa disposition un programme de visites-découvertes
- sensibiliser la population locale
- initier le jeune public
- communiquer, diffuser et promouvoir le patrimoine
- recourir à un personnel qualifié

1.1 Actions de sensibilisation des populations locales

1.1.1 Animations-découvertes



En 2016, différentes animations du patrimoine ont été proposées régulièrement d'avril à novembre.

Pour le public individuel, 45 animations ont été programmées, 3 ont du être annulées pour des raisons météorologiques ou faute de participants. Outre les animations récurrentes que sont les Pauses-découvertes, les visites de centres historiques et les balades nautiques, de nouvelles thématiques ou lieux ont pu être abordés/

- « La sauvegarde du patrimoine et la réhabilitation énergétique » / 4 animations
- Création d'une balade thématique à 2 voix avec le comédien professionnel Christian Brouard, autour de personnages emblématiques
- Nouvelles visites de villages : Ste Cérotte, St Gervais de Vic
- Rando Cult' Lavaré-Vibraye-Semur-en-Vallon

Par ailleurs, 1 circuit-guidé sur les églises de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise a eu lieu cette année, il a accueilli 25 personnes.

Pour allier découverte sportive et culturelle, 6 randonnées commentées à pied ou en kayak ont eu lieu en 2016, elles ont accueilli 178 personnes, elles ont permis de présenter des thèmes mêlant bâti et paysage rural et urbain à Lavaré, Vibraye, Semur en Vallon et La Ferté-Bernard,.

Deux conférences ont été proposées sur des sujets d'actualité locale du patrimoine, elles ont accueilli plus de 92 personnes.

→Ainsi 808 visiteurs ont suivi la programmation annuelle, la fréquentation est en recul cette année avec une moyenne de 18 participants par animations contre 26 l'an passé.

1.1.2 Monument du Mois

La dix-huitième opération Monument du Mois a eu lieu du 24 septembre au 16 octobre 2016 dans la commune d'Avezé.

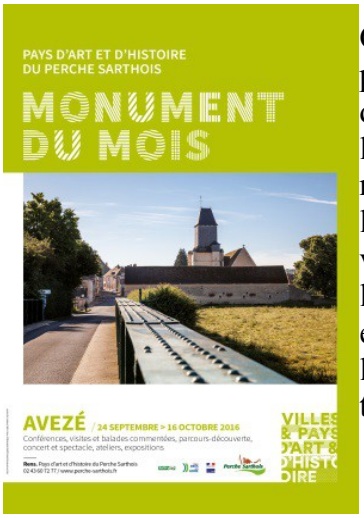

Cette manifestation a pour but de sensibiliser les habitants d'un village à leur patrimoine par un travail préalable d'identification du patrimoine et de définition des enjeux locaux du patrimoine. Ainsi, à Avezé, commune située à la limite du Pays du Perche Sarthois et aux confins de 3 départements, la réflexion s'est portée sur l'influence du Perche dans l'architecture et sur l'enjeu du paysage notamment en lien avec la présence très marquante de la vallée de l'Huisne, par conséquent si la programmation a porté sur l'architecture, elle mit également l'accent sur le patrimoine naturel et les enjeux environnementaux. Cet événement a eu pour objectif de renforcer les liens entre les habitants, les nouveaux résidents de la commune mais aussi de tisser des liens avec les bassins de vie voisins de l'Orne et de l'Eure et Loir.

Une collaboration fructueuse avec l'ensemble des partenaires locaux a permis de proposer un programme de quinze animations sur quatre week-ends. Ainsi, la manifestation a accueilli 1301 personnes parmi lesquelles un public local très diversifié ainsi qu'un public extérieur découvrant parfois la commune à cette occasion.

date	**animation**	**fréquentation**	**commentaire**
Samedi 24 sept	inauguration	130 personnes	
Sam.24 sept.	*Balade en canoë Le Theil Val au Perche / Avezé *Visite de l'église	22 pers. 45	Nombre de participants limité
Dimanche 25 sept	Animation autour des peintres de la Place de la Fontaine : *Atelier jeune public	120 sur la journée 9	
Samedi 1er octobre	Visite de la tuilerie des Saules et atelier terre tout public	75 + 25 le dimanche matin (groupe de randonneurs)	
Dimanche 2 oct	Randonnée commentée	80	
Vendredi 7 oct	*Conférence sur l'Huisne	2	
Samedi 8 oct	*Randonnée commentée	35	
Dimanche 9	*Sur les traces des animaux dans la vallée de l'Huisne,	23	
Dimanche 9 oct	*circuit trois maisons anciennes d'Avezé	79	
Vendredi 14	Conférence, Les lavoirs de la Sarthe	25	Exposition sur les lavoirs de la Sarthe

Samedi 15 oct	Cuisson au fil de la journée Visite de la tuilerie Exposition musique	120	
Samedi 15 oct	visite du bourg	25	
Dimanche 16 octobre de 11h à 17h30	Défournement	120	
Dimanche 16 oct	Concert de l'orchestre symphonique du Perche Sarthois	120	
Tous les samedis et dimanches / Eglise & expo sauf week-end du 1er et 2 oct	14h-18h	6 permanences à l'église/ 106 pers 6 permanences à l'expo / 140 pers	
total		1301 participants comptabilisés	
Autre valorisation		Parcours patrimoine dans le village en accès libre Parcours découverte papier	public non comptabilisé mais intérêt du public

→ Soit quinze animations proposées sur quatre week-ends pour 1301 personnes accueillies.

→ Voir le bilan spécifique du Monument du Mois en annexe et le bilan du travail réalisé avec l'école Georges Charpak.

1.1.3 Manifestations nationales

Rendez-vous aux Jardins « La promenade aux jardins » :

En 2016, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'est associé à la communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois dans le cadre de la fête du jardin dans le parc du manoir de Bois-Doublet, la manifestation a connu un énorme succès en réunissant environ 3000 visiteurs. Orientée vers le développement durable, le Perche Sarthois a proposé la visite du parc pour présenter à partir des vestiges et de la documentation ancienne, l'évolution du parc entre le début du XIXe siècle et l'époque actuelle.

Journée du Patrimoine de Pays, « patrimoine et savoir-faire »

Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'est associé à la commune de Gréez-sur-Roc et à la Fondation Jean Jousse pour présenter les savoir-faire liés à l'architecture au cours d'une journée d'animation avec stand de présentation et atelier maquette de charpentes et maisons en pan de bois.

Journées Européennes du Patrimoine :

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire a coordonné les Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble du territoire du Perche Sarthois, aboutissant ainsi à l'édition d'une brochure promotionnelle recensant une centaine de lieux de visites et d'animations. L'ensemble des animations proposées ont assez bien fonctionné, seuls les lieux ouverts habituellement à la visite ont connu une moindre fréquentation.

1.1.4 Actions de développement d'un tourisme culturel pour les groupes

Comme tous les ans, le Pays d'art et d'histoire a accueilli les groupes de visiteurs dans le cadre du service réceptif de l'office de tourisme de La Ferté-Bernard. La majorité des groupes fréquente le centre historique de La Ferté-Bernard sous la forme d'une visite avec déplacement dans la ville en train touristique, ce qui correspond aux besoins spécifiques de la clientèle de plus en plus âgée des autocaristes.

En outre 7 groupes ont été accueillis pour des visites du centre ancien à pied ou des visites de l'église Notre-Dame-des-Marais soit 227 visiteurs. Seulement trois groupes ont bénéficié de visites-guidées sur d'autres lieux du Pays d'art et d'histoire (château de Montmirail, église de Duneau et centre ancien de Saint-Calais) soit au total 111 groupes accueillis pour 4364 visiteurs.

Pour pallier ce phénomène de quasi-exclusivité des visites de groupes à La Ferté-Bernard et pour diversifier la clientèle, en partenariat avec le pôle touristique du Perche Sarthois, de nouveaux produits ont été testés.

Répartition géographique des groupes		
Région	Département	Nombre de Groupes
Région centre	41	6
Région centre	45	5
Région centre	37	1
Région Pays de La Loire	72	17
Région Pays de La Loire	49	10
Région Pays de La Loire	85	1
Ile de France	91	6
Ile de France	93	2
Ile de France	94	1
Ile de France	75	5
Ile de France	78	4
Ile de France	77	6
Ile de France	92	1
Poitou Charentes	86	2
Poitou Charentes	79	4
Bretagne	35	3
Normandie	14	5
Normandie	61	3
Normandie	76	16
Normandie	27	1
Normandie	50	1
Pologne		1
		101

La provenance géographique est stable, on note toutefois une augmentation sensible de la clientèle parisienne.

Pour mémoire:

année	Nbre de grpes	Nbre de visiteurs
2006	40	1864
2007	40	1420
2008	62	2213
2009	82	4133
2010	60	2464
2011	54	1856
2012	73	2527
2013	71	2596
2014	82	3156
2015	101	3821
2016	111	4364

1.2 Actions éducatives

Au cours de l'année scolaire passée (2015-2016), le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois a réalisé 16 projets différents de sensibilisation au patrimoine avec 29 classes (ou groupes) allant de la maternelle au lycée.

Les projets se composent en général de plusieurs séances. Ce sont donc 50 séances d'animations (visites et ateliers confondus) qui ont été réalisés. Cela représente au total 86 demi-journées d'animations.

Au total, lors de cette année scolaire passée le service éducatif a accueilli 1147 élèves.

1.2.1 Focus sur quelques projets

Travail avec un nouveau collège : Bouloire

Pour la première année nous avons travaillé avec le collège Guillaume Apollinaire de Bouloire. Les 4 classes de 5e de cet établissement ont réalisé une sortie d'une demi-journée pour découvrir le centre de la commune : château, église, dans le cadre du programme d'Histoire-Géographie.

Cette activité a déjà été reconduite avec les 4 nouvelles classes de 5eme, en décembre 2016.

Un projet au long court : 13 séances avec l'école maternelle Victor Hugo de La Ferté-Bernard.

Dans le cadre de leur thématique de l'année sur les princes et les princesses, toutes les classes de l'école (de la petite à la grande section) ont réalisées des sorties de découverte sur la thématique « le patrimoine au Moyen-Age ». Grâce à un partenariat avec la médiathèque Jean d'Ormesson, chaque sortie de ce projet a allié lectures et visite.

1. Découverte de la légende de la Velue avec activité en arts plastique,
2. Visite et jeu sur la ville fortifiée,
3. Visite et jeu sur l'église,
4. L'eau dans la ville et ses fonctions
5. Rallye patrimoine et lecture pour conclure l'activité.
6. Les enfants ont aussi réalisés un mur en torchis (terre crue) et une sortie à Prévelles (terre cuite).

Le monument du mois d'Avezé

Dans ce cadre, le service éducatif a effectué 14 demi-journées de médiation : visite et ateliers.
Toutes les classes de l'école Georges Charpak ont participé activement au projet.
Elles ont fait :

- Une sortie nature avec la SEPENES : à la découverte de la faune et de la flore de la vallée de l'Huisne
- Une sortie découverte à la Tuilerie des Saules :
- Une sortie découverte de l'église d'Avezé
- Une sortie découverte sur la commune, son bâti et son urbanisme
- Plusieurs ateliers de préparation de la terre extraite de la tuilerie

Le projet a continué à la rentrée 2016 avec des ateliers modelage et sculpture de la terre préparée par les enfants 3 mois auparavant (3 demi-journées) et la construction des fours éphémères qui ont permis de cuire les objets réalisés (1 journée).

Un film retraçant ce projet a été réalisé et présenté lors de l'inauguration du Monument du Mois.

Notre spécificité : des découvertes du patrimoine « à la carte »

Suite à la demande des enseignants, des activités de découverte des communes ont été montées de toutes pièces pour les écoles de :

- Melleray-Montmirail (3 journées avec les classes du CP au CM)
- Courgenard (2 séances avec la classe de maternelle et 2 séances avec la classe de CP- CE2)

L'objectif était à chaque fois de découvrir la commune, son implantation, sa géographie.

Les projets avec les collèges :

- Réalisation de trois classes patrimoine.
  Deux sur le thème « La Ferté-bernard, une ville médiévale marquée par la renaissance » avec deux classes de 5e du collège Georges Desnos à La Ferté-Bernard.
  Une sur « Le livre ancien et ses techniques traditionnelles », mise en place avec nos partenaires : la médiathèque de la Ferté-Bernard et le centre de ressources de Saint-Calais.

- Accueil de deux classes de 5e à Saint-Calais, pour une **journée patrimoine** sur la thématique du livre ancien.

- Accueil d'une classe du collège Yves Montand du Theil pour une visite du centre ancien de La Ferté-Bernard

- Travail avec le collège de Bouloire (cf. paragraphe ci-dessus)

Un projet avec un lycée

Pour la première fois cette année une classe de 2nde du lycée André Malraux est venue pour une journée visite et atelier : découverte de la ville médiévale de la Ferté-Bernard, son urbanisme. Les élèves ont également initiés à la technique du vitrail lors d'un atelier pratique réalisé par les guides-conférenciers du Service éducatif.

1.2.2 Les petits bâtisseurs : Des mallettes pédagogiques à destination des communes adhérentes

Ce projet annoncé en 2015 c'est concrétisé lors de cette année scolaire 2015-2016. Le service éducatif du Pays du Perche Sarthois propose maintenant aux communes adhérentes au Pays d'art et d'histoire le matériel nécessaire à la réalisation d'un cycle d'animation à destination des Temps d'Activités Périscolaires

La mallette « ElemenTerre » permet une découverte active de la matière terre grâce à des expériences scientifiques et d'un atelier torchis.

Les communes de Boëssé-le-sec et Sceaux-sur-Huisne en ont bénéficié en fin d'année scolaire 2015-2016.

Pour le 1er trimestre 2016, les petits bâtisseurs étaient dans le Gesnois Bilurien (la mallette a tourné sur les 7 accueils périscolaires de l'ancienne communauté de communes du Pays Bilurien).

1.3 Inventaire du patrimoine, dans le cadre de la compétence régionale

En 2016, le travail d'inventaire du patrimoine réalisé en partenariat avec la Région des Pays de La Loire s'est poursuivi par l'étude de Bonnétable.

Toutes les fiches des communes du canton de Bonnétable, à l'exception de la ville de Bonnétable même, ont été transmises aux services régionaux compétents.

Parallèlement, la dotation du fonds documentaire a permis de compléter les ressources à disposition des guides-conférenciers et personnes extérieures.

1.4 Communication

1.4.1 Éditions 2016

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois a poursuivi l'édition de documents promotionnels et thématiques en lien avec la programmation du Pays d'art et d'histoire.

L'édition des deux fascicules formant le guide-conseil « habitat durable » n'a pas pu être finalisée à ce jour.

Tableau récapitulatif des éditions du Pays d'art et d'histoire :

2016	Affiches	Flyers	brochure	dépliant	détails
Animations Pah			8000		24p, 12 X 17 fermée
Rando Cult'	300			3000	28X42 et flyer A5
JEP			5000		20p, 12 X 17 fermée
Monument du Mois	300	7000	5000		28X42, A5 et 28p 20 X 20
Dépliant CIAP				3000	12 X 17 fermé, 3 volets
Dépliant enfant expo Huisne				300	

6 supports de communication soit 24 300 exemplaires au total, sans compter les flyers et affiches réalisées en interne pour chacune des animations.

1.4.2 Exposition itinérante sur l'Huisne

Une nouvelle exposition a été réalisée sur le sujet de l'Huisne, elle se compose de 13 panneaux autoportants et peut être complétée d'objets. Elle a été réalisée en partenariat avec le Sage de l'Huisne, La Société d'étude et de protection de l'environnement du Nord-Est de la Sarthe et la Société du Pays Fertois. Elle fut présentée pour la première fois dans le cadre du Monument du Mois d'Avezé avant d'être proposée à l'itinérance à compter de 2017.

2ème partie – Tourisme

En 2016, le schéma départemental de développement économique 2012-2016 a été poursuivi. Les actions sont déclinées selon 5 enjeux majeurs :

- exhaustivité et qualité de l'information et du suivi de l'activité économique touristique
- cohérence d'image en direction des clientèles
- soutien à l'économie touristique, organisation et mutualisation des moyens
- qualité des prestations et diversification des offres
- accompagnement à la mise en place et au développement de la taxe de séjour

2.1 Actions de communication et de promotion

2.1.1 Les éditions



Brochure générale « Tourisme en Pays d'art et d'histoire » :
Édité à 10 000 exemplaires, ce document d'information présente l'ensemble de l'offre touristique du Pays du Perche Sarthois. Il est diffusé à l'extérieur du Pays, mais sa conception a également été guidée à des fins de communication locale. Ainsi, il est le document de référence pour les offices de tourisme du territoire.
Au sein du Perche Sarthois, sa diffusion est assurée par les offices de tourisme, les 87 communes et l'ensemble des professionnels du tourisme. En dehors du territoire, sa diffusion est assurée lors des opérations conduites par le Perche Sarthois et ses partenaires : salons, actions de communication diverses.

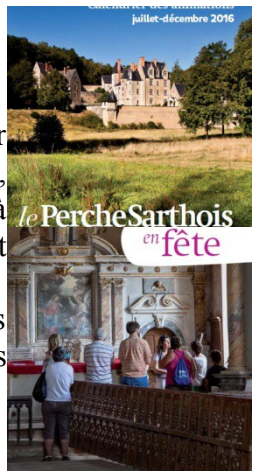

Le calendrier « Le Perche sarthois en fête » :
Il recense l'ensemble des animations touristiques et culturelles sur le territoire. Pour 2016, un tirage de 2 500 exemplaires a été réalisé pour le calendrier de janvier à juin, 2 500 + une réimpression de 750 soit 3 250 exemplaires pour le calendrier de juillet à décembre en partenariat avec les offices de tourisme du territoire qui collectent l'information.
Sa diffusion est assurée par les offices de tourisme, les mairies et les prestataires touristiques du Perche Sarthois. Toutes les manifestations collectées sont renseignées dans la base de données E-sprit

2.1.2 Les salons touristiques

En 2016, le Perche Sarthois a participé aux opérations suivantes:

- Mondial du tourisme à Paris (16/03 – 20/03)
- Mans'art (Le Mans) (02/04 – 03/04)
- La Cité des Sens à Asnières sur Vègre (réseau régional des petites cités de caractère) (03/07)
- Saint-Saturnin Classic British Welcome pour la valorisation du Grand Prix A.C.F. 1906 (17/06)
- Foire du Mans 2015 (08/09 – 09/09)



2.1.3 Les outils numériques

Le site Internet, la page facebook et la lettre d'information :
Les dépenses de l'année correspondent à des actions d'amélioration du site internet du Perche Sarthois afin d'exploiter au mieux les renseignements saisis dans E-sprit (recherche à proximité, affichage des offres alentour …).

E-sprit :
Le Pays du Perche Sarthois est chargé de la co-production des offres touristiques de son territoire dans la base de données E-sprit. Cela représente plus de 400 offres. Cette gestion s'organise avec les 4 offices de tourisme que compte le territoire. Ils sont également co-producteurs.
Les sites internet du Pays du Perche Sarthois, des offices de tourisme du Val de Braye et du Pays Calaisien sont alimentés par la base de données E-sprit. Cela participe à la sensibilisation des prestataires touristiques du territoire.

Start (statistiques régionales du tourisme) :
Le poste ingénierie touristique du Pays du Perche Sarthois invite mensuellement les professionnels de son territoire, identifiés partenaires START, à saisir leurs données de fréquentation en ligne.
En 2016, le panel du Pays du Perche Sarthois était composé de 4 campings, 1 village de chalets, 3 chambres d'hôtes, 3 hôtels, 7 lieux de visite, 27 meublés de tourisme et 4 offices de tourisme.

2.1.4 Les autres supports de communication

Les accueils « presse » :
L'accueil de journalistes est réalisé en partenariat avec Sarthe Développement dans le but de véhiculer de l'information relative au territoire dans des magazines étrangers et / ou thématisés. Les frais inhérents à ces accueils sont partagés entre Sarthe Développement et le Pays du Perche Sarthois.

Les insertions :
Les insertions dans la presse, les revues et les guides thématiques participent activement à la sensibilisation des touristes et des locaux. Différentes insertions dans des supports de communication ont été réalisées en 2016 dans le but d'informer les touristes et les locaux des atouts touristiques et culturels du Pays du Perche Sarthois



2.2 Soutien à l'économie touristique locale

2.2.1 Mise en réseau des sites touristiques

Validation du mobilier de promotion mutualisé du zoo de Pescheray :
Dans le cadre des travaux du Conseil de Développement du Pays du Perche Sarthois sur le thème « Développer l'économie touristique en Perche Sarthois », différentes pistes d'action avaient été mises en exergue. Parmi celles-ci, les actions relatives aux fiches 2.2 « coordonner les outils de communication à l'échelle du Perche Sarthois » et 3.1 « s'appuyer sur les têtes de pont pour valoriser les autres sites touristiques du Pays » avaient conduit à la réalisation d'un nouveau mobilier de promotion des sites touristiques du territoire installé à Pescheray. Cette action menée à titre expérimental a été validée et reconduite en 2016.

Coordination des animations sarthoises du festival « Tout feu, tout flamme » :
Du 6 février au 6 mars, le Perche Sarthois a coordonné et promu les animations du territoire, dans le cadre du festival inter-Perche « Tout feu, tout flamme » initié par l'écomusée du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière.

Le principe est de proposer aux locaux et aux touristes des animations pendant les vacances d'hiver. Sur le territoire, les animations organisées par les partenaires ont réuni plus de 450 personnes.

Valorisation du 1er Grand Prix de l'Automobile Club de France en 1906

En plus du livret de valorisation, des pupitres continuent à être installés au sein des communes traversées par ce circuit. En 2016, un pupitre a été inauguré à Duneau.

Le samedi 25 juin 2016, le Pays du Perche Sarthois et l'Automobile Club de l'Ouest ont donné une conférence sur le thème du « 1er Grand prix de l'Automobile Club de France en 1906 » afin de valoriser le circuit et les différentes actions réalisées autour.

2.2.2 Campagne photographique

Une campagne photo a été réalisée en 2016 à Avezé, un reportage photographique permettant de valoriser la ville, son église et ses trognes. Ces photos sont mises à disposition gratuitement des partenaires du Pays du Perche Sarthois.

2.3 Développement de l'offre « randonnées »

2.3.1 Valorisation du cyclotourisme

Afin de compléter l'action sur la randonnée pédestre, la commission Tourisme, culture et patrimoine a souhaité mener une réflexion spécifique sur le vélo.

La réalisation de 10 boucles vélo ainsi que des variantes et des itinéraires de liaison a émané de cette réflexion. Le projet représente un total de 424 carrefours à jalonner et de 895 panneaux à poser. La consultation pour retenir l'entreprise chargée de réaliser les panneaux et de poser la signalétique s'est terminée le vendredi 9 septembre 2016 et 8 entreprises y ont répondu.

L'entreprise ESVIA a été retenue pour mettre en place le balisage des boucles vélo. Les numéros des boucles sont les suivants: 7 - Saint-Calais, Bessé-sur-Braye / 8 – Bouloire / 9 – Connerré / 10 - Semur-en-Vallon, Valennes / 11 – Vibraye / 12 – Montmirail / 13 - La Ferté-Bernard / 14 – Tuffé / 15 : Savigné-l'Evêque, Montfort-le-Gesnois / 16 - Bonnétable

Un projet de location de vélos à assistance électrique et une étude pour la mise en place d'un service de panier pique-nique en partenariat avec « LEBONPICNIC » ont été lancés.

2.3.2 Valorisation de la randonnée pédestre

Édité en 2011, le Guide Rando du Perche Sarthois est un véritable outil de valorisation du territoire auprès des randonneurs. Les 4 000 exemplaires imprimés en 2011 arrivent à épuisement de stock.

Afin de maintenir la qualité des itinéraires, trois journées de formation au balisage ont été réalisées par le Pays du Perche Sarthois et proposées aux bénévoles et au personnel des collectivités en charge de l'entretien des chemins de randonnée.



2.3.3 Valorisation de la randonnée en kayak

En 2016, pour la treizième année, le Perche Sarthois a participé au week-end dédié à la découverte de la vallée de l'Huisne et de ses producteurs locaux le samedi 25 juin, événement organisé par le

Canoë Kayak Club Fertois.

Parallèlement, le Perche sarthois poursuit son accompagnement auprès des collectivités pour créer, sur la rivière l'Huisne, de nouvelles portions navigables.

2.4 Commercialisation des journées découvertes du Pays du Perche sarthois

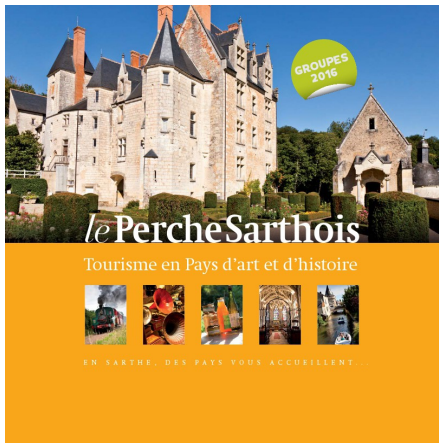

Le Pays du Perche sarthois commercialise des journées de découverte à destination des groupes, dont le service réceptif est confié à l'office de tourisme de la Ferté Bernard.
Le Pays conçoit les circuits, sollicite les partenaires, réalise toute la campagne d'édition et de communication autour des produits. L'office de tourisme reçoit les demandes clients, organise les séjours et s'occupe de la facturation.

La brochure de présentation des produits groupe :
Plaquette de promotion destinée à commercialiser des circuits pour groupes auprès d'autocaristes, de comités d'entreprises, d'associations, de collectivités…, elle a été éditée en 2016 à 8 000 exemplaires. 9 circuits « découverte » y sont proposés à la commercialisation, avec des suggestions de visites pour organiser des séjours à la demande.
La diffusion de cette plaquette est assurée par une opération de marketing direct effectuée pour sensibiliser de nouveaux autocaristes, associations, clubs, centres communaux sociaux, comités d'entreprises… aux produits groupes proposés par le Pays du Perche Sarthois.

Quelques chiffres du bilan de la commercialisation auprès des groupes

2016, la meilleure année depuis les débuts de la commercialisation en 1997

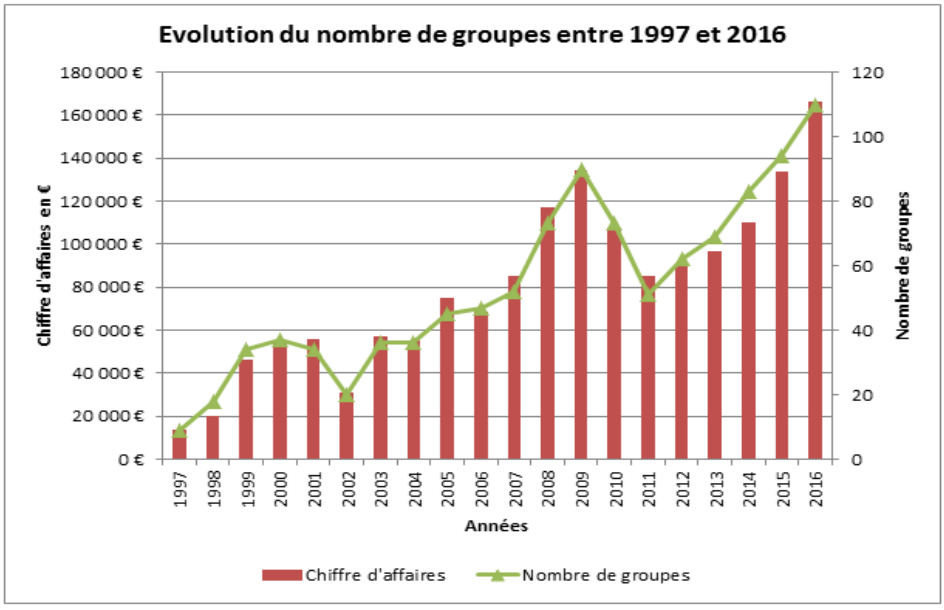

110 GROUPES

=

4 750 personnes

CA

166 245 €

Soit 35 € par personne

Le circuit numéro 1, « laissez-vous conter la Venise de l'Ouest » représente **70% des ventes.**

Origine géographique des touristes : 26% Normandie, 24% Centre, 21% Île de France, 21% Pays de la Loire, 7% Poitou Charentes

2.5 Qualité des prestations et diversification des offres

Classement / Plan qualité tourisme :

Le Pays du Perche Sarthois sensibilise les prestataires touristiques de son territoire et les porteurs de projets à l'existence de différents labels dont « Qualité tourisme ».

Au 31 décembre 2016, étaient classés « Qualité tourisme » sur le territoire du Perche Sarthois : le camping du Lac à Saint-Calais, l'Auberge de la Forêt à Vibraye, le Castel camping de Chanteloup à Sillé-le-Philippe, le restaurant le Marais à La Ferté-Bernard.

Le label Tourisme et Handicap :

Tout comme la démarche « Qualité tourisme », le chargé de mission Tourisme du Perche Sarthois sensibilise les prestataires touristiques au label Tourisme et Handicap.

Dix prestataires touristiques sont labellisés sur le territoire : le camping du Lac à Tuffé, le manoir de la Cour à Coudrecieux, l'Auberge du château à Bouloire, le Pressoir Hôtel à Saint-Calais, l'office de tourisme du Pays Calaisien, le complexe aqualudique Sittellia à Montfort-le-Gesnois, l'hôtel-restaurant des Confins du Perche à Sceaux-sur-Huisne, le village vacances pour enfants HPE à Lavaré, le camping du Val de Braye à Bessé-sur-Braye et le train touristique de Semur-en-Vallon.

Labellisation d'itinéraires :

En 2016, la commission départementale n'a pas fonctionnée. Le dernier circuit labellisé sur le territoire du Perche Sarthois est la boucle de la Redonne de la Chapelle-Huon.

3ème partie - Environnement et Cadre de vie

Dans le cadre, notamment, des stratégies de candidatures aux politiques contractuelles, le Perche sarthois initie des actions en lien avec les nouveaux enjeux environnementaux, priorités devenues incontournables pour l'accès aux cofinancements publics.

3.1 Développement des circuits alimentaires de proximité

La démarche de territoire pilote concernant l'approvisionnement alimentaire local pour la restauration collective, initiée courant 2015 par le Pays en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Sarthe et le GAB 72 s'est poursuivie en 2016.

Toute la démarche pilote a été financée par le Conseil Départemental de la Sarthe et animée par la Chambre d'agriculture et le GAB.

Plusieurs réunions de travail et ateliers ont émaillé l'année 2016. Ils ont permis aux nombreux acteurs engagés dans la démarche (élus, agriculteurs, cuisiniers, employés communaux, …) d'affiner leurs diagnostics et de travailler à la définition de leurs besoins communs. Un groupe de sept communes s'est ainsi constitué afin de grouper leurs commandes auprès d'agriculteurs du territoire afin d'augmenter la part des produits locaux présents dans leurs services de restauration collective.

Une restitution finale, s'est déroulée à Saint-Aubin-des-Coudrais le 21 septembre 2016, en présence de Dominique le Méner, Président du Conseil Départemental de la Sarthe, Philippe Galland, Président du Pays du Perche Sarthois, Marc Joulaud, Président de l'Association des Maires et Adjoints de la Sarthe, Jean-Loïc Landrein, Président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe et Olivier Cordeau, Président du Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Sarthe.



Le travail a été jugé très intéressant par les divers acteurs impliqués, notamment en termes de dynamiques territoriales générées.

Le Pays souhaite donc poursuivre dans cette thématique en 2017, puisque le Pays du Perche Sarthois a postulé à l'appel à projet de la DRAAF des Pays de la Loire et portant sur la mise en œuvre d'un « pass collectivités ». Ce projet vise à travailler à une échelle plus large que l'approvisionnement local en s'intéressant également aux problématiques de transitions alimentaire et agricole du territoire. En tant que tel, ce projet pourrait figurer dans un futur plan d'actions d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

3.2 Réflexions autour de la transition énergétique

La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe a constitué en 2016, à la demande de la Préfète de la Sarthe un comité de pilotage pour le suivi de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce comité de pilotage a pour objectif de réunir tous les acteurs départementaux concernés par cette thématique. A ce titre les Pays sont conviés à participer, dans la mesure où tous travaillent déjà sur des missions relatives à la transition énergétique et où la plupart des pays ont ou sont en cours de réalisation de Plans climats. La participation à ce réseau permet d'échanger des bonnes pratiques et de confronter les expériences, notamment en matière de plans climat, puisque la mise en place des PCAET est obligatoire pour le 31 décembre 2018.

Outre les Pays, la Région, la DREAL, les énergéticiens, l'association des maires de la Sarthe, le Mans Métropole, … participent.

3.3 Accompagnement de projets locaux respectueux de l'environnement

En 2016, le Perche sarthois a poursuivi son rôle d'animateur territorial, conformément à ses rôles de facilitateur, dans l'accès au financement et au montage de dossiers administratifs et médiateur, dans les relations avec les partenaires.

Soutien permanent à la filière Bois-Énergie :

Depuis dix ans, le Pays du Perche sarthois s'est engagé dans le soutien au développement de la filière Bois-Energie sur son territoire en partenariat avec les relais bois énergie sarthois. En 2013, une convention a été signée, pour trois ans, entre les différents partenaires afin de définir les rôles de chacun.

Animation de rencontres sur la méthanisation collective :

Une rencontre a été proposée en 2016 avec le partenariat de la Chambre d'agriculture de la Sarthe :
Elle a permis de refaire le point sur la technologie de la méthanisation, sur les actualités ainsi que sur les objectifs et les attentes des agriculteurs. Ces derniers, en provenance des communautés de communes de l'Huisne Sarthoise, des Brières et du Gesnois, du Pays Bilurien du Val de Braye et de Maine 301 se sont déplacés afin d'échanger entre eux et avec la Chambre d'Agriculture et le Pays. D'autres réunions devraient avoir lieu en 2017, afin de travailler de manière plus précise à la création d'un groupe et à la définition d'objectifs plus détaillés.

Suivi du projet d'érosion des sols :

Le Pays du Perche sarthois suit avec bienveillance le projet innovant, initié par un groupe d'agriculteurs sur le Pays calaisien. Le projet a pour objectif de pérenniser la fertilité des sols agricoles en les préservant contre le processus de dégradation, en particulier l'érosion des sols.

Bien que l'année 2016 ait été moins chargée en termes de réunions, que l'année 2015, l'expérimentation s'est poursuivie pour les agriculteurs et leurs retours d'expérience ont continué à être partagés au réseau dont fait partie le Pays du Perche Sarthois.

Participation aux réunions, conseils pour optimiser/sécuriser le projet et recherches de financements font partie du rôle de suivi exercé par le Perche sarthois.

4ème partie - Les procédures contractuelles

4.1 Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural

Le Pays du Perche Sarthois a candidaté au dispositif de « Modernisation de l'Artisanat du Commerce et des Services » (MACS), en 2015. Ce dispositif qui a pris la suite de l'ORAC, peut bénéficier aux entreprises du Perche Sarthois en raison de la démarche « Agir Pour » menée par la Région sur le territoire en 2015.

La convention entre la Région des Pays de la Loire et le Pays du Perche Sarthois, relative à la mise en œuvre du dispositif MACS a été signée officiellement le 16 mars 2016, ouvrant donc la possibilité, à partir de cette date, de retenir des dossiers d'entreprises.

Au 31 décembre 2016, 10 dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès des services du Pays. Au total ils représentent prêt de 48 760 € de subventions régionales cumulées.

Entreprise	Détail de l'investissement	Coût des travaux (€HT)	Subvention attribuée (€)
SARL LESAGE FONTAINE – Olivier FONTAINE	Acquisition d'une pelle à chenilles de 8 tonnes	77 300,00	9 000,00
SARL CHARPENTES Pascal ROCHETEAU	Acquisition d'une scie à format et d'une remorque	24 149,00	3 623,00
SARL JBLS – Jérôme LESAINT	Aménagement d'un local professionnel pour des bureaux, show-room et lieu de stockage	86 646,75	9 000,00
SARL HERVE AUTOMATISME Didier HERVE	Travaux de modernisation et d'amélioration des locaux professionnels	21 983,05	2 332,00
Gaylord FROGER	Travaux d'enrobés extérieurs	17 845,69	2 676,85
SARL Le fournil de l'Anille – Dimitri CHARTIER	Acquisition de matériels	32 103,00	4 816,00
Bruno HATON	Acquisition d'un échafaudage et création d'une plate-forme de stockage	19 109,57	2 867,00
Eric MARIETTE	Acquisition d'un four hybride et travaux induits	50 988,69	7 649,00
Pascal LESOURD	acquisition d'un contrôleur de géométrie et d'une signalétique Réseau Renault	23 766,72	3 565,01
Cédric VINTER	acquisition de matériels pour la cuisine : sauteuse et hotte	21 527,50	3 229,12
	TOTAL	375 419,97	48 757,98

4.2 Le programme européen Leader

Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), le second pilier (Fond Européen Agricole pour le Développement Régional - FEADER) est décomposé en axes méthodologiques. Le programme LEADER (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) constitue l'un de ces axes au titre du programme de développement rural hexagonal. Il est destiné à financer des projets pilotes des zones rurales, avec une particularité : il est mis en œuvre directement par des GAL (Groupes d'Action Locale), agissant au nom de territoires de projets sélectionnés par le biais d'un appel à projet régional.

Les territoires définissent leurs propres priorités d'action, et les fonds européens interviennent, en complément de fonds publics, pour les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.
La stratégie de développement doit respecter les principes fondamentaux suivants : un partenariat public-

privé, une approche ascendante, une approche intégrée des différents secteurs de l'économie rurale des projets novateurs, une ouverture vers d'autres territoires, notamment étrangers, dans le cadre d'actions de coopération, une participation active à la mise en réseau des acteurs du développement rural.

Ce contrat est le second consécutif mis en œuvre par le Pays du Perche Sarthois, après celui conduit sur la période 2007-2013. Au total, ce sont près de 3 500 000 € de crédits européens qui seront mobilisés pour soutenir des projets sur le territoire du Perche sarthois entre 2007 et 2020.

Le Pays du Perche Sarthois a déposé, auprès de la Région, nouvelle autorité de gestion des fonds européens, sa candidature Leader le 28 novembre 2014.

La commission permanente du Conseil régional, réunie le 29 juin 2015, a ainsi décidé d'allouer une enveloppe de 2 355 000 € au GAL du Perche Sarthois pour la mise en œuvre de son programme d'actions Leader 2014-2020.

La convention entre le Pays, la Région des Pays de la Loire et l'Agence de Services et de Paiements (ASP) a été signée le 1er mars 2016. Cette signature rend possible le dépôt de dossiers de demande de subvention auprès des services du Pays du Perche Sarthois par les porteurs de projets intéressés.

Pour rappel la maquette du programme est la suivante :

n°	Intitulé de l'action	Leader
1	soutien à l'action touristique et patrimoniale du Pays du Perche Sarthois	180 000 €
2	amélioration de l'offre en équipements et aménagements touristiques	300 000 €
3	soutien aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine	240 000 €
4	soutien au développement des circuits courts alimentaires	100 000 €
5	démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques	50 000 €
6	développement d'une économie de proximité et résidentielle	500 000 €
7	amélioration de l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse	250 000 €
8	généralisation de l'accès pour tous à la santé et lutte contre la désertification médicale	150 000 €
9	mise en œuvre d'une politique environnementale et énergie climat à l'échelle du Pays	30 000 €
10	réhabilitation énergétique du patrimoine communal	250 000 €
11	préservation de la qualité environnementale et paysagère	100 000 €
12	développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes	95 000 €
13	coopération inter territoriale ou transnationale	10 000 €
14	animation et fonctionnement du programme	100 000 €
	TOTAL	**2 355 000 €**

Composition du comité de programmation du GAL Perche Sarthois à 15 membres :
Conformément à la situation 2007-2013, le double quorum sera toujours d'actualité (50% au moins de présence dont 50% de membres du collège privé, au moins). Dans le nouveau règlement Leader, le collège privé doit représenter au moins 51% ; soit un membre de plus.

Collège public :

Maine 301 : Géraldine VOGEL (titulaire) / Alain BIDAULT (suppléant)
Brières et Gesnois : Christophe CHAUDUN (titulaire) / Christine MARCHAND (suppléant)
Huisne sarthoise : Philippe GALLAND (titulaire) / Didier REVEAU (suppléant)

Val de Braye : Gérard CLEMENT (titulaire) / Jean-Marc BLOT (suppléant)
Pays calaisien : Jean-Loup HARMAND (titulaire) / Jacques LACOCHE (suppléant)
Pays bilurien : Jean-Marie BOUCHE (titulaire) / Jean-Claude GODEFROY (suppléant)
Conseil départemental : Jean-Carles GRELIER (titulaire) / Françoise LELONG (suppléante)

Collège privé : par ordre alphabétique :

Titulaires : Jean-Pierre AUGER, Bruno DE LABARTHE, Sandrine GASNIER, Jean-Christophe GAVALLET, Alain GOSSART, Jean-Paul LEMARCHAND, Christian POTTIER, Jean-Jacques SAUVAITRE - Suppléants : Philippe BROSSARD, Alain CRUCHET, Martine DE ANTA, André DUVAL, Jean-Noël GRENECHE, Jacques GUIBERT, Jean-Pierre MAUPAY, Pierre POTTIER

Quelques nouveautés émaillent la mise en place de ce nouveau programme. La mise en place d'outils d'évaluation des projets lors des comités de programmation est obligatoire. Ces outils, dont le choix est laissé aux GAL, doivent permettre une sélection des dossiers transparente et non discriminante pour les porteurs de projets. Le Pays a fait le choix d'une grille de sélection des dossiers relativement courte qui est communiquée en amont aux porteurs de projets et lorsqu'elle a été complétée à l'issue des comités de programmation.

En 2016, trois réunions du comité de programmation ont eu lieu.

La première s'est déroulée le 2 juin. Toutefois aucun dossier n'était programmé à l'ordre du jour de la séance. Il s'agissait de présenter le programme, les nouveautés et de rappeler le fonctionnement du comité de programmation aux membres, ainsi que de procéder à l'élection du Président de ce comité. Monsieur Philippe Galland a ainsi été élu à ce poste. Sa responsabilité sera, notamment, de procéder aux signatures des courriers d'invitation, d'animer les séances de réunions, de procéder au choix de l'ordre du jour, …

Les deux réunions suivantes se sont déroulées le 20 septembre et le 13 décembre. Au total, 21 dossiers ont été sélectionnés lors de ces deux séances. Ces 21 dossiers représentent un montant cumulé de subventions de 263 417,93 €

Sur ces 21 dossiers, seuls 5 ont pu être instruits et programmés par les services de la Région au cours de l'année 2016. Ils représentent un montant de subventions de 24 916,35 €.

Pour 2017, la Région des Pays de la Loire s'est engagée à recruter un instructeur dédié au département de la Sarthe et qui devrait être installé dans les locaux de l'espace régional. Le logiciel Osiris devrait également être déployé courant 2017.

Ces deux mesures devraient permettre d'améliorer le nombre de dossiers programmés dans les années à venir.

Pour 2016, la liste des 21 dossiers sélectionnés est la suivante :

FA	LISTE DES PROJETS:	€
1	Evolution du Centre D'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)	7 257,18
	Valorisation de la vallée de l'Huisne	4 342,38
	Projet de développement du cyclo-tourisme en Pays du Perche Sarthois	38 919,28
2	Etude de valorisation du moulin Ars et de la base de loisirs de Saint-Calais	7 312,00
	Mise en valeur du Muséotrain et du réseau ferroviaire de Semur-en-Vallon	50 000,00
	Aménagement d'une aire d'accueil pour camping-cars sur le terrain de la base de loisirs par la commune de Briosne-les-Sables	5 000,00
6	Acquisition d'une pelle cheville de 8 tonnes par la SARL Lesage Fontaine (la Ferté-Bernard)	6 000,00
	Travaux dans un local professionnel pour y faire des bureaux, un show-room et un lieu de stockage par la SARL JBLS (Connerré)	6 000,00
	Acquisition d'une scie à format et d'une remorque par la SARL Charpentes Pascal Rocheteau (Dollon)	3 622,00
	Travaux de modernisation et d'amélioration des locaux professionnels par la SARL Hervé Automatismes (St-Jean-des-Echelles)	3 297,00
	Réalisation d'un enrobé extérieur par la Carrosserie Leprince (Thorigné-sur-Dué)	2 676,85
	Acquisition de matériels par la SARL le Fournil de l'Anille (St-Calais)	6 000,00
	Acquisition d'un échafaudage et création d'une plate-forme de stockage par l'entreprise Bruno Haton (Bouër)	2 866,43
	Acquisition d'un four hybride et travaux induits par la boulangerie Eric Mariette (Bouloire)	6 000,00
	Acquisition d'un contrôleur de géométrie et signalétique Renault par le garage Pascal Lesourd à Courgenard	3 565,00
	Acquisition d'une sauteuse et d'une hôte par la charcuterie Cédric Vinter à Bonnétable	3 229,13
7	Achat d'un minibus pour le transport des enfants par la communauté de communes du Pays Bilurien	10 393,00
	Aménagement et équipement d'une structure d'accueil petite enfance à Saint-Corneille	14 521,92
8	Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire par la commune de Lombron	50 000,00
11	Création d'un site d'éducation à l'environnement et au développement durable par l'association Grain de Pollen (Beillé)	5 729,00
14	Animation et gestion pour l'année 2016	29 611,26

L'objectif pour 2017 est de continuer à monter en puissance en termes dépôt de dossiers, de sélection et de programmation de projets.

4.3 Le contrat de plan État-Région 2015-2020

Le volet territorial du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 a vocation à réduire les inégalités territoriales entre les territoires afin de renforcer la cohésion de la région. Il cible ainsi les territoires bénéficiant de la démarche Agir Pour afin de conforter la cohérence de l'intervention de l'État avec celles de la Région et des collectivités et d'optimiser l'effet de levier des subventions.

Ainsi, grâce à l'engagement du Pays du Perche sarthois dans la démarche Agir Pour, conduite par la Région des Pays de la Loire, le territoire a obtenu l'ouverture d'un volet territorial dans le cadre du Contrat de Plan État Région 2015-2020, avec une enveloppe conséquente de 1,936 millions d'euros.

Contrairement à la période 2000-2006, pour laquelle il avait été défini un programme d'actions à l'échelle du Pays, sur propositions des Communautés de communes ; pour la période 2015-2020, l'État a retenu comme méthodologie des appels à projets à raison de deux par an.

4.4 La politique territoriale régionale

Grâce à ce troisième contrat consécutif, signé entre le Pays et la Région des Pays de la Loire, ce sont plus de 16 millions d'euros de crédits régionaux qui sont injectés sur le territoire depuis 2006.
Le Pays du Perche sarthois est chargé, en tant que chef de file du contrat et interlocuteur direct de la Région, d'élaborer la stratégie de développement local, de monter le programme d'actions et d'effectuer le suivi administratif des dossiers de demande de subvention.

Le Contrat Territorial Unique 2010-2013 se poursuit (date butoir pour le solde des dernières opérations : décembre 2017). 40 actions sont actuellement inscrites au programme après avenant.

Le Nouveau Contrat Régional 2014-2017 porte sur 46 actions, représentant près de 40 millions d'euros d'investissement et une enveloppe régionale de 5 549 000 €.

Fin 2016, 24 dossiers de demande de subvention étaient validés en commission permanente régionale et 11 actions étaient soldées.

Un avenant de prolongation a été conclu avec la Région le 22 novembre 2016, afin que le Nouveau Contrat Régional 2014 – 2017 se termine le 14 avril 2018.

Un avenant d'ajustement est en cours de réalisation, pour une signature prévue au premier trimestre 2017.

Fin 2016, le programme d'actions est le suivant :

N°	Intitulé des actions	Maître d'ouvrage	Coût	NCR
1	Extension de la ZA du Pressoir à St Calais	Pays Calaisien	670 945 €	141 964 €
2	Construction d'un bâtiment blanc à Bouloire	Pays Bilurien	739 645 €	168 225 €
3	Rénovation du site de la Vieuville en gîte	Maine 301	900 000 €	173 323 €
4	Mise en valeur du muséotrain	Association CCFSV	96 000 €	16 895 €
5	Réhabilitation énergétique de bâtiments	Nogent-le-Bernard	140 063 €	26 565 €
6	Rénovation énergétique du "service social"	Pays Bilurien	226 080 €	50 125 €
7	Réhabilitation de la bibliothèque communale	Sceaux-sur-Huisne	183 500 €	30 060 €
8	Rénovation thermique de la salle polyvalente	Surfonds	70 000 €	10 795 €
9	Réhabilitation énergétique des bâtiments scolaires	Ardenay-sur-Mérize	190 000 €	34 010 €
10	Création d'un cheminement doux	Boëssé-le-Sec	86 656 €	15 598 €
11	Création d'une liaison douce	St-Aubin-des-Coudrais	200 000 €	27 000 €
12	Modernisation du centre de tri du Ganotin	SMIRGEOMES	2 888 630 €	350 000 €
13	Etude de faisabilité d'un projet de méthanisation	Perche Sarthois	40 000 €	32 000 €
14	Maison de santé pluridisciplinaire multi sites	Pays Calaisien	1 621 200 €	351 627 €
15	Maison de santé pluridisciplinaire multi sites	Val de Braye	1 553 500 €	273 393 €
16	Maison de santé pluridisciplinaire à Bonnétable	Maine 301	950 000 €	187 000 €
17	Extension du restaurant scolaire de l'école	Saint Mars la Brière	581 482 €	94 853 €
18	Extension du restaurant scolaire	Montfort-le-Gesnois	369 100 €	59 518 €
19	Construction d'un restaurant scolaire	Cherreau	500 000 €	82 800 €
20	Construction d'un groupe scolaire	Le Luart	416 000 €	74 880 €
21	Mise en place d'un RAM	Pays Calaisien	500 000 €	50 000 €
22	Réalisation d'un bâtiment pour la Petite Enfance	Brières et Gesnois	250 000 €	44 750 €
23	Construction de locaux pour l'accueil du CLSH	Tuffé	380 000 €	63 000 €
24	Locaux pour la petite enfance et le centre culturel	Val de Braye	800 000 €	140 788 €
25	Réhabilitation complète de l'ESCAL	La Ferté-Bernard	2 500 000 €	473 111 €
26	Acquisition de matériels scéniques itinérants	Asso. Jamais 203	45 500 €	9 100 €
27	Construction d'une salle de spectacles	Connerré	2 591 540 €	394 247 €
28	Création d'un pôle culturel de proximité	Gréez-sur-Roc	287 000 €	50 508 €
29	Aménagement de la bibliothèque relais	Torcé-en-Vallée	137 000 €	21 981 €
30	Construction d'une bibliothèque/ médiathèque	Bessé-sur-Braye	338 570 €	33 857 €
31	Réhabilitation de la salle communale et ses abords	Courgenard	530 140 €	90 330 €
32	Construction d'une salle sportive	Connerré	2 220 000 €	393 800 €
33	Rénovation du gymnase	Bouloire	547 806 €	136 087 €
34	Extension de la salle de sports interco. du Luart	Huisne sarthoise	800 000 €	119 430 €
35	Construction d'un centre aquatique	Huisne sarthoise	12 541 806 €	405 353 €
36	Création d'une salle multisports	Bonnétable	880 000 €	176 000 €
37	Création d'un équipement multi activités	Cherré	100 000 €	18 000 €
38	Construction vestiaires et tribune pour le football	Le Breil-sur-Mérize	301 125 €	53 901 €
39	Création d'équipements de loisirs de plein air	Brières et Gesnois	312 000 €	81 885 €
40	Aménagement de la zone de loisirs	Thorigné-sur-Dué	256 000 €	48 200 €
41	Réalisation d'un terrain multisports	Pays Bilurien	97 350 €	21 875 €
42	Réalisation d'un city-stade	Savigné-l'Evêque	104 000 €	18 616 €
43	Création d'une structure d'escalade au gymnase	Vibraye	52 000 €	9 150 €
44	Inventaire du patrimoine culturel	Perche Sarthois	120 000 €	96 000 €
45	Ingénierie du Pays	Perche Sarthois	458 000 €	366 400 €
46	Fonctionnement du Conseil de Développement	Perche Sarthois	40 000 €	32 000 €
		TOTAL	**39 612 638 €**	**5 549 000 €**

5ème partie - Vie du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une organisation de la société civile. Il est constitué de représentants des acteurs économiques, associatifs, sociaux, culturels …, désireux d'accompagner les élus locaux dans la réalisation des projets du territoire. Instance consultative, il se veut être force de propositions sur les sujets pour lesquels il est saisi par les élus ou les auto-saisines qu'il souhaite mener à sa propre initiative.

Le 3 avril 2013, le Conseil de Développement du Perche Sarthois a été renouvelé pour trois ans.
En 2016, il regroupait 37 membres, répartis en 4 collèges (acteurs économiques ; acteurs éducatifs, artistiques et culturels ; acteurs associatifs ; acteurs du secteur sanitaire et social). Un noyau dur d'une quinzaine de membres se réunit régulièrement. Christian Pottier en est le Président.

Au cours de l'année 2016, divers travaux ont été menés par le Conseil de Développement du Perche sarthois (en dehors de la participation active classique des membres aux réunions des commissions mixtes, du comité de programmation Leader et au Bureau du Pays).

Avis sur le projet de périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale :

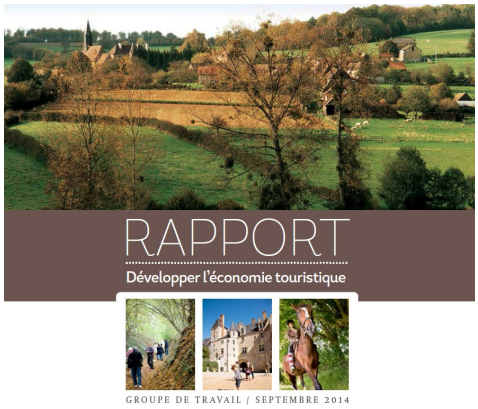

Compte tenu de l'obligation légale d'une couverture nationale en SCOT au 1er janvier 2017, le Conseil de Développement s'est prononcé en 2015 pour la création d'un SCOT unique « de Pays » couvrant le territoire des Communautés de Communes de l'Huisne Sarthoise, du Val de Braye, du Pays Calaisien, du Pays Bilurien et des Brières et Gesnois. Une délégation de membres de l'instance a ensuite présenté cet avis aux Présidents des Communautés de communes concernées.

Pour l'année 2016, un grand chantier concernant sur la réforme territoriale et ses impacts sur les collectivités locales et l'avenir du Perche sarthois s'est tenu.

Participation à la démarche Agir Pour le Perche sarthois :

La participation des associations touristiques, culturelles et patrimoniales, présentes notamment dans le Conseil de Développement, aux différentes rencontres de la démarche Agir Pour le Perche sarthois a permis d'aboutir à l'identification et la validation par les élus, dans la feuille de route pour le territoire, des deux actions suivantes :

– réalisation d'une étude stratégique pour le maintien et le développement des lieux de visite touristiques. Ces lieux de visite, essentiellement gérés par des associations, ont des spécificités locales ; leur existence est souvent liée à l'identité du territoire et à l'investissement de « passionnés » soutenus par du bénévolat. Même si ces structures se maintiennent, il apparaît quelques points de fragilité qui nécessitent d'être étudiés dans le cadre d'une véritable stratégie de développement.

– création d'un événement « voyage dans le Perche sarthois ». Dans son rapport sur le développement de l'économie touristique, le Conseil de développement avait pointé la méconnaissance du territoire par les habitants, premiers accueillants des touristes. Il pointait également la méconnaissance entre les acteurs du territoire eux-mêmes. Il était donc apparu nécessaire de fédérer les prestataires touristiques du Perche sarthois autour d'un projet commun favorisant leur implication dans la dynamique territoriale, permettant d'aller à leur rencontre et renforçant l'image du Perche sarthois, notamment à travers le label Pays d'art et d'histoire.

Diagnostic de l'Économie Sociale et Solidaire :

Dans le cadre de la démarche Agir Pour, le Centre d'Étude et d'Action Sociale de la Sarthe (association, spécialisée dans le diagnostic et l'accompagnement des projets locaux) a proposé au Pays de mener une action spécifique sur le secteur de l'économie sociale et solidaire. Les éléments recueillis ont ainsi été intégrés au dispositif Agir Pour. C'est le Conseil de Développement qui a été chargé de suivre les travaux.

Les propositions se sont traduites, concrètement, dans la rédaction et la validation de la fiche n°4 de la feuille de route Agir Pour le Perche sarthois, intitulée : « création d'une offre dédiée aux associations dans les Maisons de services au public ».

Une restitution du diagnostic de l'économie sociale et solidaire du Perche sarthois a été organisée le 14 novembre 2016, à Vibraye.